



HAL
open science

Licence Histoire de l'art et archéologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Histoire de l'art et archéologie. 2015, Université Pierre Mendès France - Grenoble - UPMF. hceres-02037458

HAL Id: hceres-02037458

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037458v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Histoire de l'art et archéologie

- Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines - territoire

Établissement déposant : Université Pierre Mendès France – Grenoble - UPMF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Histoire de l'art et archéologie* a pour objectif d'apporter aux étudiants connaissances et méthodologies dans le domaine de l'Histoire de l'art de l'Antiquité à nos jours. Ces connaissances concernent les styles et techniques de création, le contexte, la littérature théorique et la notion de patrimoine. On attend des étudiants qu'ils soient capables de problématiser une question, de manier les ressources bibliographiques et numériques, et qu'ils aient acquis autonomie et ouverture d'esprit. Pour ce faire, les études s'organisent avec un tronc commun de quatre unités d'enseignement (UE) par an auxquelles s'ajoutent des UE spécialisées. Il existe deux parcours-passerelles en première année de licence (L1) (vers la Philosophie et vers la Musicologie). En troisième année (L3), on note deux parcours : *Culture générale* et *Ouverture professionnelle*. La formation comprend également une double licence *Histoire de l'art-Lettres* (classiques ou modernes) organisée avec l'Université Stendhal - Grenoble 3.

Avis du comité d'experts

Il s'agit de la seule formation d'Histoire de l'art de l'Académie de Grenoble, une formation équivalente existant à Lyon 2 ainsi qu'à Aix-Marseille. Cette licence mutualise certains enseignements avec la licence *Histoire*, ce qui renforce les synergies pédagogiques et scientifiques, puisque les collègues des deux licences sont accueillis dans les deux grandes équipes de recherche en Histoire et histoire de l'Art et Archéologie du site grenoblois (CRHIPA-Centre de Recherche en Histoire et histoire de l'art. Italie, Pays Alpains et LARHRA-Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes).

Ces collaborations sont renforcées par des partenariats avec la Bibliothèque universitaire Médiathèque Rhône-Alpes, le Musée Hébert, l'UMR 5138 Archéologie et archéométrie en lien avec l'INRAP. Des partenariats sont également en cours avec des associations, des institutions culturelles et des professionnels du monde artistique dont sont absents le Musée de Grenoble ainsi que le Musée archéologique de Grenoble. Si bien que le cursus semble bien adapté aux objectifs affichés à l'exception des partenariats avec les structures muséographiques locales encore peu développés.

L'équipe pédagogique s'inscrit essentiellement dans les deux équipes de recherche en Histoire et histoire de l'Art du site grenoblois, et comprend 16 enseignants-chercheurs titulaires (professeur et maîtres de conférences), 3 enseignants détachés du secondaire, 1 lecteur de langue (Anglais), 8 professionnels et 9 autres enseignants dont le responsable TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement). Le conseil de département, qui se réunit deux fois par semestre, assure le pilotage de la formation.

Les effectifs ont tendance à baisser depuis 2009 (à l'exception de 2012 qui marque un regain de vitalité passager). Le taux moyen de réussite en L1 est de 40 % de 2009 à 2012, il est de 35,6 % en L2, avec, dans les deux cas, une chute préoccupante en 2012 (trop d'inscrits non motivés ?). Inversement, le taux moyen de réussite en L3 (79,1 %) est très satisfaisant, avec une nette progression en 2012. En 2013, 38 étudiants sur 67 diplômés (soit 57 %) ont poursuivi leurs études en master, à l'UPMF ou en dehors. Concernant l'insertion, les chiffres sont donnés pour 2013 : 9 étudiants sur 67 ont rejoint la vie professionnelle. On ne sait pas ce qu'il est advenu des 20 étudiants restant (soit 30 %).

Éléments spécifiques de la mention

| | |
|--|--|
| Place de la recherche | La plupart des enseignants-chercheurs appartiennent au CRHIPA (Centre de Recherche en Histoire et histoire de l'art. Italie, Pays Alps) et au LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes), mais il reste difficile d'évaluer l'assise concrète de la recherche dans les enseignements et méthodologies transmis aux étudiants. |
| Place de la professionnalisation | Peu de données étant disponibles et la présence de professionnels relativement peu importante, il semble que la professionnalisation ne soit pas un enjeu majeur de la formation. Cette dernière cherche plutôt à former des étudiants bons connaisseurs de l'Histoire de l'art. Cette formation devrait diriger l'essentiel de ses étudiants en master. 43 % d'entre eux intègrent un master à l'UPMF. |
| Place des projets et stages | Un stage est obligatoire en L3 avec évaluation du rapport de stage. Aucun projet spécifique, avec les musées grenoblois, isérois ou régionaux par exemple, n'est mentionné, ce qui confirme l'impression d'un manque de politique de professionnalisation. |
| Place de l'international | Il existe un enseignement d'anglais pour les trois années, mais pas d'enseignement en langue étrangère. Le document indique l'accueil des quelques étudiants en ERASMUS (et mentionne les difficultés de langue pour l'évaluation) mais ne donne pas de chiffres concernant les éventuels départs à l'étranger. Il pose le problème de l'enseignement des spécialités en langues étrangères (avec le précédent d'un tutorat d'italien par les étudiants en master franco-italien en 2012-2013.) |
| Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite | L'information des lycéens est assurée mais ne semble pas être une priorité. L'admission en L1 se fait aussi par validation des acquis (VA) et validation des acquis de l'expérience (VAE) validées non par une commission mais par le directeur du Département histoire de l'art et la Conseillère chargée de l'accompagnement des étudiants et de la vie universitaire. Les deux passerelles de L1 montrent bien la préoccupation de l'équipe de permettre aux étudiants de se réorienter (vers la Philosophie, la Musicologie, ou les Lettres). Il existe également un système de tutorat, optionnel jusqu'ici, mais qui sera sans doute ciblé à l'avenir, avec l'idée d'un professeur référent pour 10 étudiants. |
| Modalités d'enseignement et place du numérique | L'essentiel de la formation reposant sur l'iconographie, la construction de collections et d'échantillons, les outils de projection sont essentiels. De plus en plus de salles et d'amphithéâtres sont équipés de projecteurs numériques. Les diaporamas des enseignants sont en ligne sur <i>Google Appli</i> . Deux sites réalisés par des enseignants en partenariat avec l'université sont accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire de l'UPMF (Premier art chrétien, Histoire de l'art du haut moyen-âge). |
| Evaluation des étudiants | L'évaluation, classique, donne une part importante au contrôle continu (de 30 à 100 % selon les matières) avec examen terminal et session de rattrapage. |
| Suivi de l'acquisition des compétences | Suivi individuel et tutorat sont les deux dispositifs mis en place. Mais on ne sait pas combien d'étudiants en bénéficient. Il ne semble pas exister de dispositif destiné à suivre l'acquisition des compétences. |
| Suivi des diplômés | Cette rubrique est peu renseignée. En 2013, 9 étudiants sur 67 se sont insérés dans la vie professionnelle. La même année, 38 étudiants sur 67 ont poursuivi leurs études en master soit un peu moins de la moitié. On ne sait ce qu'il est advenu des 21 étudiants restants, soit près d'un tiers de la promotion. |

| | |
|--|--|
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | Il n'existe pas de conseil de perfectionnement mais un conseil de département. En conséquence, l'autoévaluation est décrite comme timide, seuls, quelques enseignants la pratiquant. |
|--|--|

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une équipe pédagogique insérée dans la recherche menée au sein de l'UPMF.
- La mise en place de passerelles vers la Philosophie, la Musique et les Lettres, ainsi que la construction de parcours bi-disciplinaires et de co-accréditation avec Grenoble 3.
- L'utilisation des nouvelles technologies appliquées aux domaines classiques de l'Histoire de l'art.

Points faibles :

- La formation peu visible à l'extérieur du site grenoblois et qui attire peu d'étudiants étrangers et ERASMUS.
- Le taux d'échec important en L1 et L2.
- Les faibles relations avec les acteurs culturels locaux, dont le Musée et le Musée archéologique qui semblent des partenaires idéaux pour cette discipline.

Conclusions :

Cette formation de qualité, liée à deux laboratoires de recherche importants (CRHIPA-Centre de Recherche en Histoire et histoire de l'art, Italie, Pays Alpains, et LARHRA-Laboratoire de Recherche Historique Rhône-Alpes) offre une certaine pluridisciplinarité et de multiples passerelles. Cependant, elle gagnerait à mieux bénéficier des partenaires culturels locaux que sont les musées de Grenoble et de la région, voire les acteurs du spectacle vivant. Par ailleurs, le développement d'échanges et de projets internationaux enrichirait la formation et la rendrait plus attractive tandis que l'initiation à la recherche en L3 faciliterait sans doute le passage en master. Enfin, un meilleur suivi des étudiants tout au long de leur parcours de licence devrait permettre de réduire l'échec qui reste très important en L1 et L2 sans que de véritables politiques de remédiation aient été mises en place.

Observations de l'établissement

Saint-Martin-d'Hères, le 20 avril 2015

Direction des formations et de la vie étudiante

Monsieur Jean-Marc GEIB

Affaire suivie par : Nathalie GENIN
Tél. : 04 76 82 83 01
Mél. : nathalie.genin@upmf-grenoble.fr

Objet : Evaluation HCERES 2015 – Formations du champ Sciences Humaines - Territoire

Monsieur le Directeur,

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres du comité HCERES pour la qualité des travaux d'expertise qui ont été menés.

Nous vous informons que nous n'avons aucune observation à faire remonter à l'HCERES concernant les formations ci-dessous.

MENTIONS

SPECIALITES

LICENCE SH- HISTOIRE

LICENCE SH - HISTOIRE DE L'ART

LICENCE SH - PHILOSOPHIE

LP SHS - INTERVENTION
SOCIALE

MASTER SH - HISTOIRE ET
HISTOIRE DE L'ART

MASTER SH - PHILOSOPHIE

MASTER SHS - SCIENCES DU
TERRITOIRE

Coordonnateur des projets territoriaux


Histoire des relations et échanges culturels internationaux de l'antiquité à nos jours; Histoire des sociétés modernes et contemporaines; Histoire de l'art et musicologie; Métiers de l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Histoire de la philosophie et philosophies du langage

Urbanisme et projet urbain; Urbanisme, habitat et coopération internationale; Economie territoriale et développement;

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Vice-Président Commission Formation et Vie Universitaire,



Michel ROCCA